

Conseil d'établissement de l'École secondaire de Donnacona

Local Arc-en-ciel

Mardi 21 mai 2024, à 18h30

Procès-verbal

1. Accueil et mot de bienvenue

2. Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :	
Représentants des parents et élèves	Représentants de l'école
Mme Audrey Walsh, présidente	M. Jean-François Garneau (directeur)
M. David Lessard (vice-président)	Mme Marilyn Bernard (directrice adjointe)
Mme Rachel Langlois	Mme Josée Ouellet (enseignante)
Mme Caroline Couture	Mme Michèle Plamondon (enseignante)
Mme Marie-Claude Hénault	M. Réjean Martel (enseignant)
M. Marc Voyer (parent substitut)	Mme Suzanne Racine (enseignante)
M. Julien Lavoie (élève sec.5)	
M. Jérémy Fitzpatrick (élève sec.5)	
	Étaient absents :
	Mme Suzanne Leclerc (professionnel)
Étaient absents :	Mme Danielle-Christine Houde (soutien)
Mme Édith Trudel (ville de Donnacona)	
Mme Émilie Gouillard	

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Walsh fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

Proposé par Réjean Martel

Appuyé par David Lessard

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 40-23/24

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 avril 2024

En suivi au point 4, concernant l'anglais enrichi de 5^e secondaire, la direction précise qu'il y a eu une deuxième pratique du Feature article, le 15 mai dernier, et il a été mentionné aux élèves que ce serait le meilleur résultat des deux pratiques qui comptera sur le bulletin. L'enseignant corrigera l'évaluation tout en étant accompagné d'un deuxième enseignant expérimenté.

En ce qui concerne les voyages, une rencontre d'équipe avec les organisateurs de voyage a eu lieu. Une progression des destinations et des catégories de voyage a été élaborée. Le tableau sera éventuellement présenté à l'équipe-école.

Au sujet de la diffusion du Cervelet d'or, M. Garneau mentionne qu'il ne l'a pas été. Comme une soirée supplémentaire a été ajoutée, plusieurs élèves et parents ont pu y assister. De plus, des droits de

diffusion concernant la musique devraient être payés si la présentation était faite en ligne. C'est pour cette principale raison que les Cervelets d'or n'ont pas été présentés en ligne.

Concernant la compétition de la Brigade culinaire, une équipe de l'école a remporté le quart de finale. Le CÉ souhaite souligner ce bel accomplissement.

Proposé par Josée Ouellet

Appuyé par Réjean Martel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 41-23/24

5. Interventions du public

Il n'y a aucun public.

6. Rapport des membres :

Représentants des élèves :

Nos deux présidents nous informent que la fête de la diversité culturelle aura lieu le 28 mai prochain. Un match de volleyball, qui opposera les membres du personnel aux élèves, se tiendra le 30 mai. La sortie estivale aura lieu le 5 juin puisque le taux de participation a dépassé le taux de 60%. L'hommage aux finissants aura lieu le 7 juin et le bal des élèves finissants se déroulera le 23 juin prochain au Château Frontenac.

Enseignants

Monsieur Martel tient à souligner la participation des élèves et des membres du personnel à l'organisation du Cervelet d'or. Il mentionne également l'avancement du projet d'aménagement d'un potager dans la cour intérieure pour la culture des légumes.

Mme Ouellet souligne le projet mosaïque des élèves du PAI qui est affiché dans le corridor menant au 2018.

Soutien :

Pas de représentant

Professionnels :

Madame Leclerc mentionne qu'un conseiller d'orientation a quitté ses fonctions pour un congé de paternité.

Monsieur Garneau souligne qu'une finissante en orientation sera engagée pour le remplacement du congé de paternité. Une étudiante en orthopédagogie sera également engagée pour la fin de l'année.

Comité de parents :

Aucune rencontre n'a eu lieu dernièrement

7. Demandes pour les sorties et activités

Les différentes sorties proposées sont acceptées.

Proposé par Rachel Langlois

Appuyé par Caroline Couture

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 42-23/24

8. Organisation scolaire 2024-2025

Monsieur Garneau nous informe que le Centre de services scolaire octroie à l'école 51 périodes d'enseignants-ressources. À la suite du concours lancé à tous les enseignants, plusieurs se sont montrés intéressés pour l'équivalent de 61 périodes. Or, l'équipe-école a décidé de ne pas passer au vote et d'accepter que tous les enseignants, qui ont démonté de l'intérêt, puissent avoir des périodes à leur horaire en utilisant les budgets liés aux différentes mesures dédiées aux services à l'élève pour assumer ces 10 périodes. Ça représente environ 50 000 \$. Ainsi, nous nous assurerons d'offrir du soutien aux élèves dès le début de l'année.

M. Lessard se demande si les élèves en adaptation scolaire seront pénalisés par cette décision. M. Garneau mentionne qu'il n'y a pas d'enseignant du champ 1 qui agira à titre d'enseignant-ressource, mais qu'il y a des mesures supplémentaires qui pourront être utilisées pour répondre aux besoins de ces classes.

M. Garneau souligne que le Ministère de l'Éducation nous a octroyé un budget supplémentaire (annexe 49) de 115 000\$ pour 24-25 afin de soutenir la composition de la classe. Cette mesure sera reconduite pour les quatre prochaines années. Étant donné qu'il y aura trop d'élèves prévus dans le groupe soutien de 1^{re} secondaire, des périodes de soutien en mathématiques (6) et en français (6) seront ajoutées à notre organisation scolaire avec ce nouveau budget pour former un deuxième groupe soutien. Aussi, comme les élèves de soutien de 2^e secondaire arrivent généralement avec des difficultés en 3^e secondaire, il a été décidé d'ajouter six périodes de soutien dans un groupe de mathématiques ainsi que deux périodes de soutien dans un groupe de français de 3^e secondaire. Ces vingt périodes coûteront environ 100 000 \$. Il nous restera l'équivalent d'environ 3 périodes pour du soutien supplémentaire. Il est possible que des périodes soient ajoutées en FMS (mathématiques) pour libérer l'enseignante de sa tâche afin qu'elle puisse s'occuper adéquatement des stages des élèves.

M. Lessard se demande si une partie du budget aurait pu être utilisée pour ajouter du service en francisation. M. Garneau répond qu'il y a déjà six périodes à notre organisation scolaire qui seront offertes pour du soutien en mathématique l'an prochain.

9. Projet coin fumeur

Mme Walsh mentionne qu'une réponse de M. Germain, directeur général de la Ville de Donnacona, a été émise. La ville accepte d'aller de l'avant avec un passage piétonnier. L'école assumera les frais pour les modifications reliées aux différents aménagements (pots, cèdres, bandelettes jaunes liées au passage piétonnier, ancrages au sol). La ville assumera les coûts reliés à la main d'œuvre.

M. Lessard propose que des affiches fumeur et non-fumeur soient installées. Mme Walsh propose que la direction demande au Centre de services scolaire de vérifier la signalisation possible.

Mme Walsh indique qu'elle vérifiera, auprès de la ville, s'il est possible de retirer la marche de béton ou

qu'un arbuste soit installé devant afin d'éviter que des fumeurs s'assoient dessus. Elle propose également que Mme Racine sollicite la mobilisation d'un élève fumeur quant aux modifications proposées.

M. Voyer propose que les pots de fleurs soient décorés par les élèves. Il est prêt à remettre une subvention de 500 \$ en lien avec le graphisme pour ce projet d'embellissement des pots. Mme Walsh demande à M. Garneau de valider la possibilité d'un projet en art.

10. Sondage aux parents de la part du CÉ

Dans le cadre de la mission du CÉ, un sondage pourrait être présenté aux parents pour connaître leur niveau de satisfaction en lien avec les services offerts à l'école. M. Lessard mentionne qu'il a contacté des homologues d'autres CSS et de la Fédération du comité de parents pour avoir leur avis quant à cette pratique. Certaines personnes questionnées ne sont pas favorables à ce genre de sondage alors que d'autres sont en faveur à la condition de bien cibler les sujets pour éviter de froisser quiconque.

M. Garneau propose qu'une firme experte dans le domaine des sondages accompagne le CÉ dans l'élaboration du sondage comme le CSS l'a été lors de la mise en œuvre du PEVR. Mme Walsh propose de s'informer au CSS quant à la firme utilisée pour le sondage du PEVR et d'attendre à l'an prochain pour élaborer le sondage.

Mme Hénault propose qu'il y ait une représentativité des parents pour les réponses au sondage en dédiant un groupe de parents pour les compléter. Elle se questionne également sur la représentativité des parents au CÉ. Elle précise qu'il pourrait être intéressant que les parents puissent avoir une adresse courriel sur laquelle ils pourraient adresser des questionnements à apporter lors de nos rencontres.

11. Points d'information direction

Monsieur Garneau souligne la qualité des soirées de la 35^e édition du Cervelet d'or.

Il est partagé que les travaux, qui étaient prévus dans le palestre l'an passé, seront faits cet été.

Mme Walsh se questionne à l'idée de demander aux visiteurs de retirer leurs chaussures lors des parties ou tournois pour préserver les planchers des gymnases comme ça se fait dans d'autres écoles.

12. Affectation direction 2024-2025

Monsieur Garneau mentionne que la nouvelle directrice générale souhaite préserver une certaine stabilité concernant les différents postes de direction. Pour 2024-2025, la même équipe de direction sera en poste et ce, avec le même pourcentage de 4,6 directions.

13. Correspondance du CÉ

Aucune correspondance

14. Comité EHDAA

Aucune rencontre n'a eu lieu dernièrement

15. Rencontre de juin et souper

Madame Walsh propose de faire la dernière rencontre le 20 juin à 17h30 puisque deux membres du personnel seront en sortie avec des élèves le 18 juin. La rencontre aura lieu au Calvados puisqu'il y a une salle fermée.

16. Intervention du public

Aucun public

17. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 20h40.

Proposé par Josée Ouellet

Appuyé par Julien Lavoie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 43-23/24